

LE PETIT CAUDECOSTOIS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CAUDECOSTE



LE MOT DU MAIRE

François DAILLEDOUZE

Les activités d'automne sont nombreuses dans notre village.

À commencer par nos aînés qui ont fêté les 50 ans du club Soleil d'Or comme il se doit avec repas, danse et animation musicale - une belle journée.

En suivant, une première tranche de nos projets de mandat vient de s'achever et c'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité a présenté ces réalisations aux institutions qui ont participé à 70% de leurs financements. Le temps automnal nous a permis de réaliser une inauguration sous forme de balade partant du stade jusqu'à la mairie, elle fut fort appréciée.

Le week-end dernier, dans tout le département, les bastides ont été à l'honneur. Un parcours de jeux a été spécialement créé pour Caudecoste. Il est encore actif jusqu'au 11 novembre. Vous pouvez en profiter, c'est pour petits et grands.

Nous aurons le plaisir de recevoir tous les Caudecostois de plus de 80 ans pour un moment festif, le 11 décembre comme l'an passé.

En janvier, un recensement de la population sera réalisé et chacun d'entre nous devra se soumettre à un questionnaire (obligatoire) de l'INSEE.

En attendant, vous pouvez profiter des multiples animations des associations de notre village qu'elles soient sportives ou culturelles.

Savourer les beaux jours que nous laisse apprécier l'automne !

UN APERÇU DE CE NUMÉRO :

- ✦ 50 ans du Club Soleil d'or : 2
- ✦ Le Tiers-lieu, un endroit fréquenté : 2
- ✦ Une inauguration réussie : 2
- ✦ Les animaux de compagnie dans les espaces verts publics : 3
- ✦ Recensement militaire : 3
- ✦ Recensement population 2025 : 3
- ✦ Le point lecture : 3
- ✦ Qui est responsable de l'entretien des chemins ruraux ? : 4
- ✦ Les fêtes des Bastides : 4
- ✦ Qu'est ce qu'une OPAH-RU : 4
- ✦ Agenda : 4
- ✦ Numéros utiles : 4

Mairie

36 Place Armand Casse
05 53 87 31 12

Horaires d'ouverture au public :

- ✦ Lundi : 15h-18h
- ✦ Mardi, jeudi et Vendredi : 10h-12h et 15h-18h

Site web : **www.caudecoste.fr**

Courriel :

accueil@mairie.caudecoste.fr

Facebook : **Mairie de Caudecoste**

50 ans du Club "Soleil d'or"

Le club "Soleil d'Or" a fêté ses **50 ans** le 28 septembre à la salle des fêtes du village.

Après le mot de bienvenue de la présidente Huguette Maffeis, le tracé de l'historique du club par Marie-Béatrice Piasentin, vint le mot du maire et de M. Magné, coordinateur au niveau de la fédération.

Après ces beaux discours, **70 convives** se sont régalés avec le repas préparé par Marc de "la table en Brulhois", qui s'est terminé par une pièce montée de notre boulanger, M. CHENU, et un bon vin pétillant de chez Philippe.



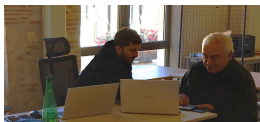
L'animation musicale fut assurée par notre célèbre chanteur caudecostois, Jérôme CHAUMET. Merci à tous les commerçants du village, qui grâce à leurs lots nous ont permis de faire une tombola, avec un **jambon en premier lot** offert par M. Touly.

Ce fût une belle journée dans la bonne humeur, le partage et le plaisir de se retrouver.

Le Tiers-lieu : un endroit fréquenté

Depuis début septembre, le Tiers-lieu accueille un **conseiller numérique** proposant plusieurs services le **mardi et jeudi après midi, de 14h à 16h**. Les ateliers ont du succès : 5 personnes viennent déjà en atelier individuel, et les ateliers collectifs accueillent de 3 à 5 personnes par session. Ce sont surtout des personnes qui veulent apprendre les bases d'utilisation des outils numériques (téléphone et ordinateur).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à consulter la plaquette, disponible en Mairie et publiée sur le site de la Mairie ou sur Panneaupocket !



Un groupe de 8 à 9 enfants venant des classes de CM1 et CM2 (inscrits au centre de loisirs) réalisent des exercices ludiques sur le cyberharcèlement le mardi en fin de journée : le thème change à chaque vacances scolaires. } 2 }

Une inauguration réussie

Depuis 2020, de nombreux projets ont vu le jour à Caudecoste. Le **12 octobre** a eu lieu l'inauguration :

- du **Citypark** nouvellement construit,



- de la **Place Rogale** et de la **RD129** qui ont été sécurisées,



- du grand projet de réhabilitation de la **mairie, du Tiers lieu et des logements sociaux** (situés au-dessus de ces deux bâtiments).



L'événement s'est clôturé par les **discours** de M. Cédric BOUET, Secrétaire Général de la Préfecture du Lot-et-Garonne, M. Michel LAUZZANA, Député à l'Assemblée Nationale, M. Nicolas LACOMBE, Vice Président du Conseil Départemental, M. Jean DIONIS-DU-SEJOUR, Président de l'Agglomération d'Agen et M. François DAILLEDOUZE, Maire. Étaient également présents deux Conseillères Régionales, Mmes Maryse COMBRES et Sandrine LAFFORE, un représentant de la poste, M. Frédéric BOURGIGNON, la Présidente du Conseil d'Administration de la CAF, Mme Béatrice LAVIT et plusieurs maires de l'Agglomération. Plusieurs entreprises ayant participé aux travaux des trois projets sont également venus, ainsi que des agents de la commune et la population.



Les locaux ont pu être visité librement, avec une exposition de **peintures** représentant Caudecoste. Le **buffet** préparé par le cuisinier de l'école a connu un grand succès !

Les animaux de compagnie dans les espaces verts publics

Comment une belle promenade dans un cadre de verdure, en l'occurrence le **parcours de santé**, peut-elle tourner au cauchemar ?

Parce que cette balade est gâchée par le nombre de matières fécales animales qui jonchent le sol. Il est fort désagréable de passer son temps à slalomer entre ces excréments, de jeter un œil où on pose ses pieds et de ne pas profiter ainsi de sa promenade.

Aussi, il semble nécessaire de rappeler quelques bases de civilité à respecter pour éviter ces désagréments :

- Le propriétaire d'un animal de compagnie doit enlever immédiatement les matières fécales produites par le chien et en disposer d'une manière hygiénique, en tout temps ;
- Gardez sa laisse à portée de main pour vous permettre d'intervenir rapidement au besoin.

Il faut noter que les déjections canines sont en effet **responsables de nombreux désagréments** visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la **dégradation du cadre de vie** et des espaces verts. Elles favorisent la prolifération des microbes et augmentent le nombre de chutes. Les **articles R632-1** du Code pénal et **R541-76** du Code de l'environnement classent les déjections canines en **contravention de 2e classe** : le contrevenant s'expose à une amende de **35 €** qui peut être majorée. Dans certaines communes, l'amende peut atteindre **450 €**.



Il serait opportun que les propriétaires de chiens prévoient de **se munir de poches et pelle** pour ramasser les excréments laissés par leurs animaux de compagnie.

Recensement militaire

Le recensement militaire est une obligation pour tous. L'âge est fixé à **16 ans** pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement de la 4ème période 2024 a commencé le **1er octobre et s'achèvera le 31 décembre**.

Sont concernés les jeunes nés de juillet à septembre 2008.

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

{3}

Recensement population 2025

La commune de Caudecoste participera à la **campagne de recensement du 16 janvier 2025 au 15 février 2025**.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.



A partir du 16 janvier 2025, des **agents de la commune** seront chargés de vous transmettre les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres), en tant qu'**agents recenseurs**. Vous pouvez participer à cette enquête sur Internet, sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**, en vous connectant avec les codes confidentiels fournis par les agents recenseurs en début de campagne.

Une aide peut vous être apportée au Tiers-lieu de Caudecoste pour la partie numérique, les modalités étant à venir.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous : une **amende de 38 euros** est prévue pour tout refus de recensement.

Point Lecture

La bibliothèque, tenue par Monsieur CHAPELET Jean-Louis, est ouverte Rue de l'Hôpital les **lundis de 9h30 à 11h30**, les **mercredis de 10h à 12h** et de **14h30 à 18h30**, et les **vendredis de 14h30 à 18h30**.

Vous pouvez le contacter au **05.53.66.58.10** ou à **bibliotheque.caudecoste@orange.fr**.



Qui est responsable de l'entretien des chemins ruraux ? Qu'est ce qu'une OPAH-RU ?

Il est important de différencier le **chemin rural** et la **voie communale**.

Une **voie communale** appartient au **domaine routier public** c'est à dire "l'ensemble des biens du domaine public de l'État, des départements et des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre" . L'entretien de cette voie est donc assuré **obligatoirement par la commune**.

Le **chemin rural** est, tout comme la voie communale, affecté à l'usage du public. Cependant, contrairement à celle-ci, il appartient au **domaine privé** de la commune qui n'a pas l'obligation de l'entretenir.

Résumé fête des Bastides

Le **19 et 20 octobre**, les fêtes des Bastides se sont déroulées à Caudecoste.

Caudecoste a été mise en valeur tout au long de ce week-end, avec une visite guidée de notre magnifique Bastide par **Dame Sidonie**, ainsi que des démonstrations de combats et duels de l'époque médiévale par la troupe de **Calida Costa** et une nouvelle troupe « **Médiéval** ».

Le samedi, l'ouverture **Terraventura "Zamela"** a eu un grand succès et l'animation se prolongera jusqu'au **11 novembre**.



Le dimanche, le **vide grenier** organisé par l'association de Jumelage s'est tenu tout au long de la journée, avec une tombola, des animations et une autre visite de la Bastide par Dame Sidonie.



Nous remercions les **participants, exposants, les commerçants** pour leurs lots de Tombola, ainsi que le restaurant le « P'tit chez soi » qui s'est chargé de la restauration.

L'OPAH-RU est un programme de **réhabilitation du parc privé** sur un périmètre précis. Ce dispositif propose aux **propriétaires** des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Ses objectifs sont d'améliorer les conditions de vie des occupants, de permettre la remise sur le marché locatif des logements vétustes et restaurer l'attractivité du centre-ville. Pour en bénéficier, il faut que le logement doit être achevé depuis **plus de 15 ans**, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier, travaux qui doivent entrer dans une thématique de l'OPAH et être réalisés par un professionnel du bâtiment. Le logement doit être destiné à la **résidence principale** du futur occupant. Pour plus d'information, contactez **SOLIHA** Nouvelle-Aquitaine (05 35 00 16 47 / contact.lotetgaronne@solih.fr)

Agenda

- Le **31 octobre à 19h30** : repas d'Halloween organisé par l'AOCB (à réserver). 
- Le **11 novembre à 11h30** : Cérémonie commémorative, Place Armand Casse, suivi d'un apéritif de l'amitié. Le Maire et le Conseil Municipal vous attendent pour célébrer cette journée commémorative en hommage à nos disparus. 
- Le **30 novembre à 20h30** : Loto organisé par L'avenir Caudecostois Pétanque, à la salle des fêtes à 20h30. Bons d'achats de 15 à 300 euros. Ils vous attendent nombreux ! 
- Le **8 décembre 2024** : Marché de Noël, organisé par le centre de loisirs de Caudecoste ! 

Numéros Utiles :

EAU DE GARONNE :

Dépannage : **05 53 41 98 09**

Service client (8h-18h) : **05 53 60 40 96 21**

SERVICES DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE
(Agglomération d'Agen)

950 Avenue Georges Guignard - Zone Industrielle
47550 Boé

0 800 77 00 47

ENEDIS :

Dépannage 7j/7 - 24h/24h : **09 726 750 47**